



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 100^{ème} certificat NF – Armatures a été remis par le Président de l'AFCAB (Association Française de Certification des Armatures du Béton), Monsieur Bernard CRETON et par le titulaire du premier certificat, Monsieur François DUMOULIN Directeur d'EURARMA, à Monsieur Jean Luc RUMEAU, Président d'ARMATURES DE FRANCE, le 31 Mai 2010 dans l'unité industrielle ARMATURES SERVICES de Domazan (30) en présence de nombreuses personnalités nationales de l'environnement professionnel et des opérateurs publics et privés concernés par la certification.

ARMATURES SERVICES fait partie du groupe LAROSA, qui possède 7 unités de fabrication d'armatures et emploie 140 personnes. Le groupe LAROSA a également sollicité un certificat NF – Armatures pour son unité de Sète (34).

L'AFCAB a été créée en 1990 pour donner un statut de certification de produits à l'ex homologation des aciers pour béton armé et pour développer les certifications de produit nécessaires pour couvrir l'ensemble de la filière de l'armature, depuis les aciers pour béton armé jusqu'aux armatures posées en coffrage.

Le premier certificat concernant les armatures a été attribué en avril 1992 à EURARMA – usine de Louviers (27) pour les armatures sur catalogue qu'elle fabrique.

En 1993, l'homologation des aciers pour béton armé a été transférée à la marque NF, gérée par l'AFCAB. En 1994, les certifications concernant les boîtes d'attente et la pose d'armatures du béton ont été créées. En 1995, la certification concernant les dispositifs de raboutage ou d'ancrage pour le béton est venue compléter l'ensemble.

En 1995, la rédaction d'une norme concernant les armatures a été engagée sur la base de l'expérience de la certification. En 2000, la certification des armatures a été transférée de la marque AFCAB à la marque NF.

En 2010, la certification des boîtes d'attente a été relancée à la demande des entreprises de béton armé et des bureaux de contrôle.

La représentativité et la valeur de ces certifications dont les demandes émanent de toute l'Europe mais aussi du reste du monde est un objectif majeur de l'AFCAB.

Les efforts conjugués de l'APA (Association Professionnelle des Armaturiers) et des prescripteurs a permis le développement de toutes ces marques, et notamment de la marque NF – Armatures. La marque NF – Armatures est ainsi devenue une référence pour ces produits, au même titre que la marque NF – Aciers pour béton armé l'est pour les siens.

Chaque année, ce sont 10 à 20% de nouvelles usines qui sollicitent un certificat auprès de l'AFCAB. Le nombre total de titulaires, toutes certifications confondues, est de 185. A l'aide de l'ensemble de ces certifications, les utilisateurs peuvent maîtriser complètement la qualité des armatures jusqu'à leur pose en coffrage.

Enfin, l'AFCAB prévoit d'organiser un évènement en octobre prochain, à l'occasion de son 20^e anniversaire.

Contact : L.J. HOLLEBECQ – Délégué général – AFCAB – 01 44 90 88 80 – information@afcab.org